

Contact

La lettre
d'information de l'Eglise
protestante réformée
d'Angers - Cholet

CONTACT N° 48 Décembre 2018 – Janvier 2019

L'édito

Décembre et une année s'achève... le monde fait son bilan, recompte ses rêves... Alors que nous avançons peu à peu vers Noël, au fil des jours et des habitudes toujours reprises, la Bible nous rappelle le sens de Noël, déjà avec **Esaïe** (7 v 14) : *"Eh bien, le Seigneur lui-même vous donnera un signe : la jeune femme sera enceinte et elle mettra au monde un fils. Elle l'appellera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu-avec-nous."*

Il est venu, petit parmi les hommes, il a grandi, parmi les siens, on l'appelle "le Messie", "Celui que Dieu a consacré".

Il a parlé de Dieu, en le nommant "Notre Père", on l'appelle "Fils de Dieu" mais aussi "le Sauveur".

Oui, alors le monde s'apprête à "fêter Noël", fêtons celui qui éclaire notre vie, puisons en lui notre joie, rayonnons de cette foi !

Car heureux ceux qui reconnaissent, en ce petit enfant né sur la paille, le Seigneur et le Sauveur du monde !

Heureux ceux qui reconnaissent, dans ce monde merveilleux et terrible, la Création que Dieu accompagne !

Heureux ceux qui croient la Bonne Nouvelle de Noël et se lèvent pour aimer et servir ce Dieu, qui par amour est descendu jusqu'à nous !

Jean-François Griselin



Les échos des conseils

Le billet du trésorier

Vie de notre Eglise

Visite du pasteur Loïc de Putter.

Du nouveau à l'entraide

Zoom sur ...

La conférence de Me Denis Seguin sur Droits de l'homme et immigration

Eglise universelle

Célébration œcuménique du 19 janvier

Regard sur l'actualité

Libéralisme et protestantisme

Regard sur le protestantisme

Matin-Luther King

Livres : Antoine Nouis

Commentaire du Nouveau Testament intégral verset par verset

Mots : Tu m'attends encore

Prochainement

Au cœur de l'entraide

Evénements ACPA

La fête de Noël

Les travaux du presbytère

Paroles Protestantes



Noël 2018

Dimanche 16 décembre

à 10h45 culte « Fête de Noël » avec les jeunes à Angers et à Cholet
après le culte, repas-buffet composé de ce que chacun apportera – voir dernière page

Lundi 24 décembre

à 18h culte au temple de Cholet
à 18h veillée de Noël au temple d'Angers pour chanter, prier, lire l'Evangile... un moment festif pour tous petits et grands

Mardi 25 décembre

à 10h45 culte au temple d'Angers
à 14h30 Pause fraternelle de Noël à l'Espace France Quéré. Ne restez pas seuls, venez nous rejoindre pour un gouter en chansons, un moment pour partager la joie de Noël.

Vie de notre église

Echos des derniers Conseils Presbytéraux

Les Conseillers presbytéraux se sont réunis le lundi 9 octobre, le 14 octobre (CP exceptionnel) et le 12 novembre 2018. L'objet principal de ces conseils concernait l'accueil et le discernement d'un nouveau pasteur :

- au début du CP du 8 octobre, le Conseil presbytéral au complet a accueilli le pasteur Loïc de Putter, actuellement en poste à Elbeuf
- au cours d'un CP spécial le 14 novembre les conseillers ont voté pour la poursuite du processus de recrutement.
- le pasteur est venu avec son épouse et ses 3 enfants pendant le week-end des 3 et 4 novembre : le samedi Loïc a animé le culte de Cholet et rencontré les paroissiens, le dimanche il a animé le culte à Angers et participé à un repas partagé.
- enfin, au cours du CP du 12 novembre, les conseillers ont voté pour l'accueil de Loïc de Putter dans notre paroisse d'Angers-Cholet à partir de juillet 2019. Nous attendons la validation par le Conseil régional.

Pour la venue d'un pasteur, des travaux d'entretien sont nécessaires au presbytère. Un petit groupe de travail s'est constitué pour y réfléchir. On attend des volontaires pour donner un coup de main.

Les autres sujets de ces CP concernaient essentiellement le fonctionnement de la paroisse (cultes, obsèques, études bibliques, catéchèse...). Le choix de proposer des baptêmes le jour de la pentecôte (9 juin 2019) a recueilli un accueil favorable puisque déjà 5 enfants sont inscrits.

Une réflexion est menée aussi pour l'entrée dans le processus d'"Église verte"

Prochaine réunion du Conseil le 14 janvier 2019..

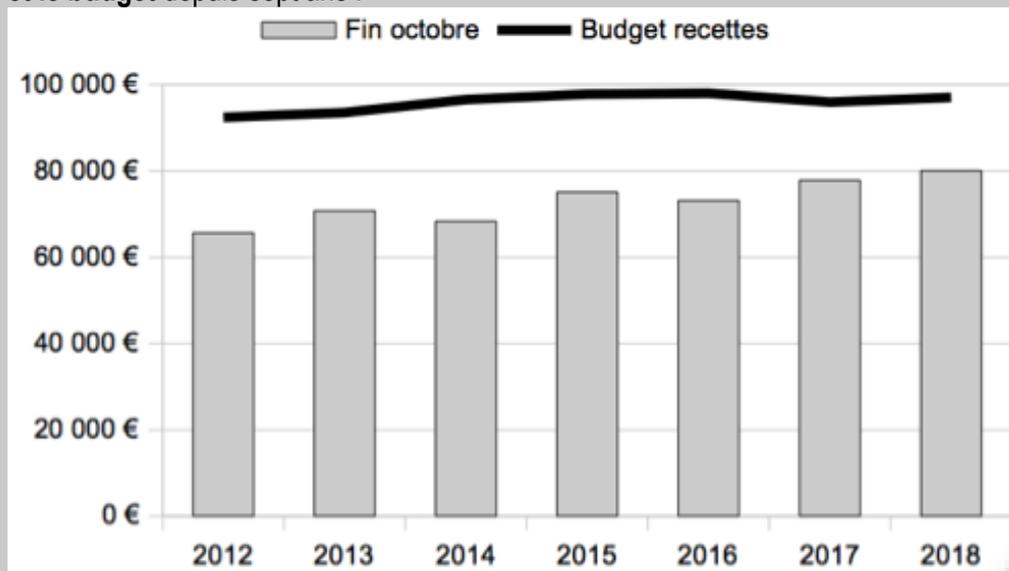
Jean-François Griselin

Le billet du trésorier

le 18 novembre 2018

La fin de l'année approche !

Comme tous les ans, nous entrons dans une période délicate : l'exercice 2018 sera-t-il en équilibre ? Voici donc un graphique comparant **les recettes à fin octobre et le budget** depuis sept ans :



Grâce à quelques donateurs qui ont répondu à l'appel de l'été, le montant recueilli est un peu supérieur à celui de l'année dernière. Mais **il manque encore 17 000 €** pour atteindre le budget. Les deux derniers mois de l'année seront donc décisifs et **un effort significatif** est encore nécessaire pour atteindre l'objectif :

- Si vous n'avez rien donné cette année, **l'Église a vraiment besoin de vous** pour poursuivre sa mission de témoignage et d'accompagnement. Merci de remettre sans tarder votre don lors d'un culte, de l'envoyer au trésorier, ou de faire un virement vers le compte de notre Église (voir la feuille en couleurs ci-jointe) ;
- Si vous avez déjà fait un (ou plusieurs) don, **essayez de verser un complément** ;
- Sans oublier que, si vous êtes imposable, le reçu fiscal qui sera envoyé au début de 2019 vous permettra de **réduire votre impôt sur le revenu des deux tiers du montant donné** (par exemple, un don de 210 € ne vous coûtera que 70 €).

C'est avec confiance pour votre attention et votre générosité que le Conseil Presbyte_ral vous souhaite **un Joyeux Noël et de bonnes Fêtes de fin d'Année.**

Dans la famille de l'Église

Obsèques

En septembre, nous avons appris le décès de Guy Abot, prédicateur au temple de Cholet et de René Deroch, l'époux de notre amie Nelly.

Nous avons annoncé l'Évangile de la résurrection et entouré les proches lors des obsèques de : Henri de Maleprade le 18 octobre, à la chapelle des Augustines d'Angers, et Josiane BEAUJEAN le 24 octobre au funérarium de Montreuil-Juigné.

Henri de Maleprade a été conseiller presbytéral, il a été aussi un prédicateur de notre paroisse.

Nous venons d'apprendre le décès de Clairette Diamant-Berger mère d'Alain-Michel Diamant-Berger.

Nos pensées et nos prières accompagnent les familles.

Un nouveau pasteur

Loïc de Putter actuellement pasteur à Elbeuf, en Normandie depuis 6 ans, a répondu à notre invitation pour venir comme pasteur dans notre paroisse d'Angers-Cholet. C'est un jeune pasteur (Il a 40 ans), marié et père de 3 enfants.



Loïc de Putter, culte à Angers le 4 novembre 2018

Le Conseil presbytéral l'a rencontré à 3 reprises, il a présidé un culte à Angers et un culte à Cholet, il a rencontré bon nombre de paroissiens avec son épouse Céline et leurs 3 garçons.



Loïc et Céline (Angers le 4 novembre 2018)

Il a reçu partout un accueil favorable. Le conseil presbytéral l'a donc accepté et dès l'accord du Conseil régional, il sera nommé comme pasteur de notre paroisse à partir de juillet 2019.

Du nouveau à l'Entraide

Martine Sibelle, présidente de l'Entraide a souhaité démissionner de ce poste de présidente. Elle restera au bureau de l'Entraide pour s'occuper de la pause fraternelle.

Élise Abiola, actuelle vice-présidente occupera la fonction de présidente intérimaire jusqu'à la prochaine assemblée générale le 10 mars 2019.

Jean-François Griselin

Président du Conseil Presbytéral de l'Église Protestante Unie d'Angers-Cholet, membre de droit du CA de l'Entraide

Visite du pasteur Jean-Luc Souillol



Le pasteur Jean-Luc Souillol qui était pasteur de notre Église de 1976 à 1987 est venu à Angers avec son épouse le 28 octobre pour rencontrer d'anciens paroissiens.

Droits de l'homme et immigration par Maître Denis SEGUIN

Avocat, Docteur en droit, Spécialiste en droit des étrangers.

À la demande de l'ACPA, Maître SEGUIN est venu nous rappeler les droits fondamentaux issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, votée par l'ONU il y a 70 ans. C'est un texte qui n'a pas de valeur juridique contraignante. On y retrouve les interdictions de la torture et le droit à sortir d'un pays mais pas le droit à entrer dans un autre. Il y est mentionné le droit d'asile.

Pour rentrer en France, il faut un visa et une autorisation pour y séjourner. L'entrée et le séjour dans un pays sont soumis à des conditions prévues par le législateur ; deux exceptions : les ressortissants de l'union européenne (espace Schengen) et les demandeurs d'asile, ne sont pas soumis à l'obtention d'un visa.

Il ne s'agit pas de tri entre « bons » et « mauvais » migrants mais de distinctions juridiques entre les personnes. Si on autorise la venue d'une personne, il y a des conditions :

– par exemple le regroupement familial (qui concerne un étranger souhaitant faire venir le conjoint et les enfants mineurs) est soumis à des conditions de revenu d'où beaucoup de difficultés.

– En France, le droit au mariage est un droit fondamental, mais même en cas de mariage avec un(e) français(e), un étranger, doit avoir un visa « long séjour »

– pour les allocations familiales, il existe une discrimination entre enfants nés en France et hors de France...

Quand on parle de réfugiés, de droit d'asile, de migrants, souvent on mélange tout !

Réfugié, c'est un terme juridique (qui permet d'obtenir une carte de résident de 10 ans) mais ne s'appliquera qu'en cas de persécutions personnelles pour des motifs politiques, religieux, liés à la nationalité, l'appartenance ethnique ou l'appartenance à un groupe social (exemple : des femmes qui s'opposent à l'excision ou au mariage forcé).

Sinon, la personne peut obtenir une protection (titre de séjour de quatre ans) comme par exemple les somaliens ou les syriens, parce que ce sont des pays en guerre. C'est ce que l'on appelle la protection subsidiaire.

En 2017 il y a eu 121 000 demandes de droit d'asile (principalement de personnes venant d'Albanie, du Soudan, de Syrie...) à l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) qui prend la décision d'accorder ou non le droit d'asile. Seulement 26 % des demandes ont été acceptées par l'OFPRA.

Les autres ont dû faire un recours devant la cour nationale du droit d'asile (CNDA) qui a traité 53 580 dossier de recours et a rendu 47 000 décisions. Le dispositif « Dublin » oblige à faire la demande d'asile dans le premier pays de l'Union européenne traversé. On appelle ces personnes des « dublinés ». Lorsqu'elles viennent demander l'asile en France, les autorités les renvoient vers l'Etat de l'Union européenne traversé en premier (Italie, Espagne...).

Une grande difficulté pour les demandeurs d'asile est de présenter des preuves écrites ou à défaut apporter des réponses cohérentes aux questions posées par la CNDA.



En 2018, les demandes d'asile sont en hausse en particulier en provenance d'Afghanistan, de Syrie, d'Albanie, de Géorgie. Si la demande est refusée, que la personne est « déboutée » de sa demande d'asile, le droit au séjour s'arrête. Elle peut bénéficier de certains droits fondamentaux (droits aux soins médicaux, aide juridictionnelle gratuite pour exercer un recours...). Mais, la personne a l'obligation de quitter le territoire français.

Il y aurait beaucoup à dire concernant le droit de l'immigration : le droit est l'expression d'une politique, et cette politique d'immigration est, on le sait, de plus en plus stricte. Me SEGUIN exprime au moins un souhait : que la réglementation soit simplifiée, en particulier à propos des procédures applicables aux étrangers.

(Propos recueillis lors de la conférence du 28 septembre 2018 et de l'émission sur RCF-Anjou qui a suivi)

Célébration œcuménique à Angers et Cholet le 19 janvier 2019

Pour la semaine de prière pour l'Unité Chrétienne 2019 les chrétiens d'Indonésie ont choisi le thème à partir de deux versets :

« Justice et paix s'embrassent : chemin d'unité » (psaume 85)

« Tu rechercheras la justice, rien que la justice... » (Dt 16,20)

Les Églises chrétiennes d'Indonésie très marquées par la situation politique de leur pays (en particulier la corruption) et au sort fait aux Églises, sont très sensibles aux notions de justice et de paix.



A Angers une célébration œcuménique réunissant catholiques, protestants et orthodoxes aura lieu à **l'église Sainte Madeleine** (12 Rue Saumuroise) samedi 19 janvier à 18 heures. Elle sera suivie d'un moment convivial lors d'un repas partagé dans la salle paroissiale de la Madeleine.



A Cholet, une célébration œcuménique aura lieu aussi le 26 janvier 18h30 à **l'église Sainte Bernadette** (50 rue Lyautey) réunissant catholiques, protestants réformés et évangéliques.



DES MULTITUDES ENTENDENT L'ÉVANGILE EN INDONÉSIE

Regard sur l'actualité :

Libéraux, oui, mais pour quoi faire ?

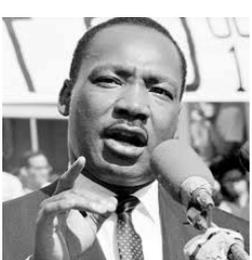
L'avez-vous remarqué ? Lorsque la déréglementation provoque le chômage dans un pays, quand la valorisation de l'argent l'emporte sur la condamnation des injustices, il est devenu fréquent d'entendre que la culture protestante est à l'œuvre. Tout cela se dit "mezza voce", mais de manière insistante. Pis, la victoire d'un populiste épris de Bible entraîne dans les médias l'évocation d'une armée d'« évangélistes », une formule qui laisse interdit car on ne sache pas que Matthieu, Luc et Paul aient désiré l'élection de Donald Trump ou Jair Bolsonaro.

Soyons de bonne foi- c'est la moindre des choses ici : les protestants depuis deux siècles au moins comptent parmi les plus fervents partisans de la liberté. Mais cet élan s'exprime dans le domaine des idées, de la politique, autant que dans celui du commerce. On veut bien concéder que l'expression « capitaliste protestant » ne soit pas un oxymore, pas un pléonasma. Faut-il subir à tout bout de champ la caricature de la pensée de Max Weber

sans broncher ? Poser la question, c'est déjà répondre. Les protestants de France, de Navarre, de Suisse et des Pays-Bas ne soutiennent pas la liberté pour mieux écraser leur prochain. Madame de Staël et son amoureux Constant (qui, soit dit en passant, portait mal son nom) jamais n'ont voulu promouvoir une société d'inégalités. Bien au contraire, ils espéraient que la liberté de conscience, la diffusion des savoirs, engendreraient l'amélioration du genre humain. François Guizot n'a jamais prononcé la cynique formule qu'on lui prête, « Enrichissez-vous », mais il a fait progresser l'instruction publique - et l'on peut souligner que le report de l'avènement d'une école gratuite et obligatoire ne peut en aucun cas lui être imputé. Michel Rocard a toujours défendu la justice sociale. On pourrait multiplier les exemples, ou prendre à contre pied ceux qui nous cherchent noise en rappelant que Coligny était fervent royaliste- comme libéral, on repassera. Mais restons calmes. Joyeux Noël à tous !

Frédéric Casadesus

Bienvenue dans cette série, en compagnie de quelques grandes figures de l'histoire protestante après Luther et Calvin. Dans ce numéro **Martin Luther KING**



Fils d'un pasteur protestant baptiste et d'une mère organiste d'église, il grandit dans un milieu assez privilégié, quoique soumis comme les autres Noirs à la ségrégation raciale. Après des études supérieures, il devint pasteur. Il organisa en 1955 le boycott des bus de Montgomery, par refus de la ségrégation raciale obligeant les Noirs à être séparés des Blancs et à leur céder la place. En 1963, lors d'une immense marche sur Washington en faveur de l'égalité des droits entre Noirs et Blancs, il prononça son plus célèbre discours (« *I have a dream* »). Il reçut le Prix Nobel de la Paix en 1964. Il fut assassiné en 1968, après avoir été très souvent menacé, agressé ou emprisonné.

GRANDES IDÉES ET RÉALISATIONS :

Il a lutté pour l'égalité des droits entre Noirs et Blancs. Il a étendu sa lutte à la lutte contre la pauvreté et contre la guerre (en particulier la guerre du Vietnam). Il a toujours agi de manière non-violente, en se fondant sur la foi chrétienne incitant à l'amour radical du prochain.

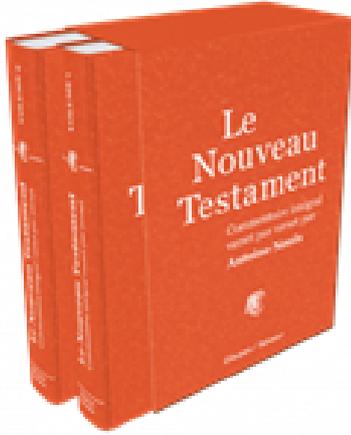
CITATIONS :

« Je rêve que mes quatre jeunes enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau, mais sur la valeur de leur caractère. (...) Je rêve qu'un jour, sur les collines rousses de la Géorgie, les fils d'anciens esclaves et les fils d'anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité. (...) Je rêve qu'un jour, notre nation se lèvera pour vivre véritablement son credo: Nous tenons pour vérité évidente que tous les hommes ont été créés égaux. »
 « L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité ; seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine ; seul l'amour peut faire cela. »

Des livres...

Le Nouveau Testament

Commentaire intégral verset par verset par Antoine NOUIS
(Olivétan : 69,00 €)



Merci Antoine Nouis.

Prends et lis ! Une injonction attribuée à St Augustin au sujet de la bible... mais qui n'est pas aussi simple à faire qu'à dire...

Antoine Nouis théologien, bibliste et journaliste à l'hebdomadaire Réforme, nous propose un commentaire intégral, verset par verset du Nouveau Testament (2 volumes).

En établissant des passerelles entre la culture biblique bien éloignée de la nôtre et le présent de nos préoccupations, Antoine Nouis invite à mieux nous approprier les textes.

Son but : permettre à chacun de grandir dans la foi, dans la compréhension du projet de Dieu pour le monde, dans la communion au sein de la communauté chrétienne, dans les relations avec son prochain.

Un livre pour tous ceux qui veulent mieux connaître et aimer la bible aujourd'hui.

Monique Griselin

... et des mots

Tu m'attends encore

Seigneur, si tu veux m'attendre encore,
je serai le quatrième mage,
parti de nulle part, parti sans étoile aux cieux
pour un voyage au bout du temps,
pour un voyage au bout de moi.....

Quand les ténèbres alentour brouillent toutes pistes,
quand ma boussole intérieure bat la chamade,
quand ma route s'enroule sur elle-même,
tu me montres quelque part dans la nuit
l'étoile inconnue que tu fais lever pour moi !

Tu me dis que je n'ai pas perdu ma vie,
ce temps que j'avais rêvé tout autre !
Tu me dis que tu m'attends encore,
et je serai le quatrième mage,
venu d'un voyage au bout du temps,
de mon voyage au bout de moi !

Et je t'offrirai mon enfance
tapie sous les décombres de mon passé....
J'adorerai l'enfant de Noël
comme on s'agenouille émerveillé
devant le miracle fragile
d'une Parole enfin devenue vraie.

Lytta Basset
Livre de prières Olivétan

Au cœur de l'entraide



Entraide permanence:

**Espace France Quéré
chaque vendredi
de 14h30 à 16h30
hors vacances scolaires**

Planning de l'Entraide pour Décembre 2018 et Janvier 2019	
7 décembre 2018	Préparation des cadeaux de Noël
14 décembre	Calendriers perpétuels avec Odile Fléchaire
21 décembre	Après midi jeux
25 décembre	Pause fraternelle spéciale de Noël
6 janvier 2019	Quête au profit de l'Entraide
11 janvier 2019	La pause fait son planning
18 janvier	Galette des rois
25 janvier	Atelier jeux avec Laurence Recule



REGARDS
CROISES



Conférence gratuite ouverte à tous

suivie d'un échange autour d'un goûter

«VII^{ème} siècle: arrivée de l'islam
XVI^{ème} siècle: arrivée du protestantisme

Quelles similitudes, quelles différences?»

Double conférence animée
par un musulman et un protestant

SAMEDI 8 DECEMBRE 2018

15h30

Salle France Quéré
5 rue du Musée ANGERS



Contact: contact@rencontreavecislam.org 02-41-59-95-87

Offre : Offrande de son temps !

Quelques travaux sont nécessaires pour accueillir dans de bonnes conditions le pasteur en juillet 2019 ! Bien sûr des entreprises vont venir pour certains travaux, mais par souci d'économie, d'autres peuvent être réalisés par nous.

chaque mardi entre 9 heures à 16 heures

vous êtes les bienvenus pour étoffer l'équipe existante et venir donner un peu de votre temps

le lieu : le presbytère : 50 rue Eugénie Mansion à Angers.

Pas besoin de compétences particulières en bricolage.

Premier chantier : décollage du papier peint, il sera suivi d'autres travaux tout au long de l'hiver.

Si vous avez des questions vous pouvez appeler Agnès Topart

06 51 96 53 07 ou agnestopart@gmail.com

Dimanche 16 décembre : au temple d'Angers :

Fête de Noël avec la jeunesse

10H45 culte :

les enfants nous diront avec leurs mots le sens de Noël pour eux.

12H à l'espace France Quéré, juste à côté du temple : cocktail :

Marie-Noëlle et Laurent nous préparent leur traditionnel délicieux vin chaud. Buffet garni de tout ce que nous apporterons : ATTENTION : ni assiettes, ni couverts. Donc apportez ce qui est facile à grignoter debout et ce que les enfants aiment : des cakes, des mini-sandwichs, des quiches, des fruits, des jus de fruits des gâteaux à manger avec les doigts, des friandises de Noël, des bonbons, (des chaises seront à la disposition de celles et ceux qui souhaitent s'asseoir).

Prochaines émissions de Paroles Protestantes : thèmes prévus

Lundi 03 décembre 2018	Dans les Médias Protestants
Lundi 10 décembre	Théovie
Lundi 17 décembre	Emission à déterminer
Lundi 24 décembre	Pas d'émission
Lundi 31 décembre	Pas d'émission
Lundi 07 janvier 2019	Rediffusion « Qui a déjà vu Dieu ? »
Lundi 14 janvier	Emission à déterminer
Lundi 21 janvier	Emission à déterminer
Lundi 28 janvier	Dans les Médias Protestants

LE GROUPE RADIO RECRUTE TOUJOURS... N'hésitez pas à venir étoffer le groupe radio. Pour renseignement complémentaire, contactez :
Luc Pathé-Gautier 02 41 48 85 51 ou luc.pg@free.fr

Angers 88.1 Saumur 93.4
Baugé 90 St Florent le Vieil 104
Cholet 89.3 Segré 90.9



Anjou

Paroles protestantes
Sur les ondes de RCF-Anjou
Le lundi à 20h